



## **Notes de la séance de la Commission d'établissement de Beaulieu**

**le 11 novembre 2019 de 19h30 à 21h30**

### **Maison de quartier de la Pontaise**

- Parents :** M<sup>mes</sup> Deborah Torresi Lamas, Carole Masliyah Vernez, Carla Rebello Da Silva, Aude Zurbuchen, Sonia Vieira, Yves Steiner, Président, Guadalupe De Iudicibus
- Professionnels :** M<sup>mes</sup> Suzi Amorim (enseignante), Valérie Nardin Baur (infirmière site de Beaulieu), Béatrice Maurer (enseignante), Marie Molina (aide à l'intégration)
- Organisations :** M. Alain Aerni (APEMS-Pontaise), M<sup>mes</sup> Amélie Junod, vice-présidente (Association de parents d'élèves), Angela Freudiger (APEMS-Primaflora), Sylvie Favre Truffer (Association Droit de Cité)
- Autorités politiques :** M<sup>me</sup> Sandrine Schlienger, M. Eric Bettens
- Voix consultative :** M<sup>me</sup> Danielle Zombath, Directrice
- Excusés/absents :** M. Denis Kart, secrétaire (sites de la Barre et de la Pontaise), M. Théodore Hartmann (Maison de Quartier de la Pontaise)

### **Ordre du jour**

1. Accueil et adoption du PV de la séance du 9 septembre et du présent OdJ
2. Membres de la CET: Démissions - Élections
3. Communications :
  - a. Conseil des établissements du 31.10.2019 (Sandrine/Amélie)
    - i. Gratuité de l'école (Denis)
    - ii. Fonds des établissements (Sandrine/Amélie)
  - b. Sous-commission Conseil des élèves (Eric)
  - c. Association de la CET
    - i. Jetons de présence 2019 : précisions (Yves)
4. Projets en cours :
  - a. Café-parents : bilan (Carole)
  - b. Projet de potager : état des lieux (Sonia)
  - c. Balade des enfants : bilan (Eric)
  - d. Choeur : lancement & piano (Déborah)
  - e. Flyers de présentation : nouvelle impression et distribution 2020 (Yves)
  - f. Conférence Nahum Frenck & AG CET (Amélie) : printemps 2020
5. Questions & Divers
  - a. Projet 360° : présentation du projet (M<sup>me</sup> Zombath)

### **1. Accueil et adoption du PV de la séance du 9 septembre et du présent OdJ**

M. Yves Steiner ouvre la séance et demande un petit tour de table pour que tout le monde se présente puisque deux nouvelles personnes ont rejoint la Commission.



Le PV est adopté à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Carole Masliyah Vernez ajoute un point à l'ordre du jour : « sécurité au niveau de la cour et portes ouvertes pour les 1P ».

## **2. Membre CET démissions - élections**

M. Yves Steiner revient sur le mail envoyé à M. Hartmann pour que ce dernier puisse indiquer sa position par rapport à sa présence dans notre Commission, étant absent depuis 3 séances. Yves nous informe qu'il n'a toujours pas reçu de réponse et que nous avons donc la possibilité de l'exclure. Yves ouvre le vote : 9 personnes votent pour l'exclusion, il y a 5 abstentions. Mme Zombath fait remarquer qu'envoyer un courrier à M. Hartmann serait plus judicieux qu'un mail pour l'informer de cette décision.

Nous avons deux nouvelles personnes qui rejoignent la CET: M<sup>me</sup> Marie Molina, aide à l'intégration et responsable d'un groupe d'élèves en devoirs accompagnés (DAC), rejoint la CET dans le quart professionnels. M<sup>me</sup> Guadalupe De Iudicibus rejoint le quart parents. M<sup>me</sup> Aude Zurbuchen passe dans le quart organisations et libère ainsi une place dans le quart parents.

M<sup>me</sup> Molina et De Iudicibus obtiennent toutes deux le vote unanime des membres de la CET.

M<sup>me</sup> Sonia Vieira fait remarquer qu'un parent de la Pontaise serait intéressé à rejoindre la CET, mais malheureusement il n'y a plus de place vacante pour le moment.

M<sup>me</sup> Zombath fait remarquer que, pour les places vacantes dans le quart professionnels, M. Denis Kart devrait faire une présentation de la CET lors de la conférence des maîtres du 20 novembre 2019 pour motiver les postulations.

## **3. Communications**

### **a) Conseil des établissements du 31.10.19 (Sandrine & Amélie)**

M. Yves Steiner n'a pas pu se rendre à ce Conseil, c'est Sandrine et Amélie qui nous font un retour.

M<sup>me</sup> Amélie Junod aborde la question de la gratuité de l'école et qu'un recensement a été fait auprès des enseignants pour savoir quelles activités étaient faites avec les élèves. Il en est ressorti que ce que les enseignants font, correspond assez bien à ce qu'il est possible de faire actuellement suite à la gratuité de l'école. Ce qu'il est possible de faire serait alors : 2 sorties par an + 2 camps au primaire + 2 camps au secondaire.

M<sup>me</sup> Zombath fait remarquer qu'il y a de nouvelles directives : 2 sorties en enfantine, 3 en 3-6P, ainsi qu'un camp supplémentaire dès la 7P (camp ski, voyage d'études). Il y aurait plus de souplesse pour les sorties.

M<sup>me</sup> Amorim dit que l'assouplissement des directives rend les choses plus faciles. Augmentation des zones des TL (5), pour aller plus loin (8 zones).

M<sup>me</sup> Schlienger nous informe qu'une interpellation urgente à la Ville a été faite pour les sorties scolaires et que nous aurons des nouvelles durant la semaine prochaine.

M<sup>me</sup> Zombath précise que certains parents trouvent dommage que les élèves soient privés de certaines choses et que ces derniers financeraient volontiers les projets scolaires.

M<sup>me</sup> Junod pose le questionnement de l'argent qui reste dans les caisses des CET qui ne sont pas très actives. Cet argent pourrait-il être disponible pour autre chose ? Ce point sera abordé lors de la Séance de Coordination des Présidents en janvier.



Se pose également la question de l'accueil des futurs 1P dans l'établissement de Beaulieu. Peut-on imaginer faire visiter les locaux par ces enfants avant la rentrée ? M<sup>me</sup> Zombath précise que cela est difficile car les élèves scolarisés à Beaulieu restent incertains jusqu'à tard avant la rentrée.

M<sup>me</sup> Carole Masliyah Vernez nous parle alors des portes ouvertes à l'établissement de Montchoisi (au bon vouloir des enseignants). M. Steiner propose de revenir avec des idées plus concrètes à ce sujet pour la séance prochaine, afin de trouver d'éventuelles idées pour mener un projet d'accueil des 1P.

#### **b) Sous commission : Conseils des élèves (Eric)**

M. Eric Bettens n'a pas eu les PV des dernières séances du Conseil des élèves d'octobre et novembre. Il ne peut donc pas nous en dire beaucoup à ce sujet. Il nous fait remarquer que le prochain Conseil a lieu la semaine du 6 au 10 janvier et que, pour la prochaine CET, il s'engage à faire un résumé des Conseils des élèves passés s'il obtient les PV.

M<sup>me</sup> Sonia Vieira rejoint la sous-commission du Conseil des élèves.

#### **c) Association de CET - jetons de présence (Yves)**

M. Yves Steiner précise pour ceux qui n'étaient pas encore au courant, que l'on a une cagnotte pour l'argent que l'on veut mettre dans les projets de la CET. Les jetons de présences peuvent donc être versés sur le compte de la CET, mais ce versement est à bien plaie. M. Steiner fait remarquer que, pour les professionnels, il est possible de faire verser directement les jetons de présence sur ce compte (il faut se renseigner auprès de la comptabilité).

Ce compte permettra entre autre de récolter l'argent des parents pour le financement du chœur d'élèves.

M. Steiner nous apprend à titre d'information qu'il y a environ 1400.- sur le compte actuellement.

#### **4) Projet en cours**

##### **a) Café parents**

M<sup>me</sup> Carole Masliyah Vernez présente le café-parents pour ceux qui ne connaissent pas encore et nous dresse un bilan positif pour les 3 cafés-parents qui se sont déroulés. Elle fait remarquer que c'est un moment idéal pour que les parents puissent poser des questions.

Environ 120-150 personnes entre les 3 collèges se sont présentées lors de ces matinées.

##### **b) Potager**

M<sup>me</sup> Sonia Vieira nous dit que le projet est un peu en stand-by, mais qu'une soupe à la courge a été organisée pour les parents. Les courges auraient dû être celles du potager, mais malheureusement ces dernières ont été volées... Mme Amorim nous précise alors que les courges cuisinées proviennent de son jardin privé.

En ce moment, les enseignants préparent les bacs pour l'hiver. Mme Amorim précise qu'avant tous les bacs étaient en commun, mais qu'à partir du mois de mars, chaque classe aura son bac (pour expérience) et un bac sera commun pour les 4 classes qui participent au projet.

##### **c) Balade**

M. Eric Bettens dresse un retour positif de la balade, ainsi qu'une bonne participation, une bonne ambiance et une bonne gestion du parcours, malgré la participation un peu moins élevée que l'an passé. Il nous précise qu'il n'y aura pas de nouvelle ballade l'an prochain et qu'un nouveau concept serait à trouver.

Remarque de M<sup>me</sup> Schlienger : des gens ne sont pas venus car c'était la même balade que la dernière fois. Autre remarque : les informations concernant les détails de la balade ont été données en début



d'année au milieu des autres documents, nombreux en cette période de rentrée scolaire. Attention alors à rendre plus visible ce genre de projet et ne pas le « noyer » au milieu d'autres informations pour toucher plus de monde.

Pour la prochaine CET, M. Bettens propose que nous cherchions une idée de projet pouvant remplacer la balade des familles.

#### **d) Choeur**

M<sup>me</sup> Deborah Torresi nous relate que ce projet a démarré la semaine passée, en décalage car M<sup>me</sup> Texier était en arrêt maladie. La première répétition fut quelque peu agitée. Nous avons 16 inscriptions (2 inscrits pas encore venus), dont 13 élèves de 5P et 3 élèves de 6P, 15 enfants viennent de Beaulieu, un enfant de la Barre.

M<sup>me</sup> Texier a fait remarquer que le piano n'était pas nécessaire et qu'un lecteur CD suffirait. M<sup>me</sup> Zombath fait remarquer que pour cette demande, il faut que M<sup>me</sup> Texier s'adresse à elle, afin de voir si le budget permet un tel achat.

M<sup>me</sup> Torresi nous relate que M<sup>me</sup> Texier pense qu'un concert pour les parents des élèves chanteurs pour Noël pourrait être organisé, et/ou que les petits chanteurs pourraient se rendre dans un EMS, ou qu'ils pourraient chanter pour les garderies.

La question de la petite récréation a été abordée et que pour cette dernière, il serait bien d'organiser la présence d'un parent à chaque fois. Pour la période froide de l'année, l'on se demande si l'on peut entrer dans le bâtiment et aller directement dans la salle.

#### **e) Flyers de présentation : nouvelle impression et distribution 2020**

M. Steiner aborde le point des flyers de présentation de la CET. Il est prévu une impression de flyers pour informations au début de l'an prochain avec le solde qui reste. Il nous demande d'envoyer une nouvelle photo pour la pancarte A3 de la CET.

#### **f) Conférence Nahum Frenck & AG CET : printemps 2020**

Pour cette conférence, que M. Steiner propose de mettre en lien avec l'organisation d'une assemblée générale, M<sup>me</sup> Junod nous indique que le sujet de la conférence reste très ouvert et qu'il faut en discuter. Un sous-groupe de travail est à créer pour chercher des thématiques. Des idées seront à transmettre lors de la prochaine réunion de la CET.

La prochaine réunion de la CET, préalablement fixée le 20 janvier 2020, se déroulera finalement le 27 janvier 2020 à la Maison de quartier de la Pontaise, de 19h30 à 21h30.

### **5. Divers**

Comme promis lors de la précédente réunion de la CET, M<sup>me</sup> Zombath nous présente en résumé le projet 360, en précisant que le concept cantonal peut être lu par tous sur le site de l'Etat de Vaud ([www.vd.ch](http://www.vd.ch)).

M<sup>me</sup> Zombath nous remet en contexte et nous informe que l'école actuelle est à visée inclusive et que cela fait suite à une volonté politique. Le canton de Vaud était quelque peu en retard à ce sujet, et commence gentiment à rattraper ce retard. En effet, c'est le canton de Vaud qui avait le plus d'élève en institutions ou en écoles spécialisées. Actuellement, nous nous trouvons à peu près dans la moyenne Suisse (4% d'élèves étant encore placés dans ces institutions). La volonté n'est pas d'atteindre un 0%, mais tend à en être au plus près, ce qui s'inscrit dans une nouvelle loi, la LPS (loi sur la pédagogie spécialisée).

A l'heure actuelle, les besoins de l'élève sont au centre de ce dispositif. Ces besoins peuvent être d'ordres variés : besoins non spécifiques mais nécessitant d'avoir une pédagogie de qualité, adaptation



de l'enseignement donné afin de toucher le plus grand nombre. Mais également des besoins plus spécifiques (élèves HPI, difficultés en logopédies ou motrices), qui demandent de penser à la meilleure prise en charge possible pour ces élèves. D'autres besoins d'ordre linguistiques pour les enfants allophones sont également à penser. Enfin, les troubles du comportement sont aussi questionnés afin de proposer un dispositif éducatif adapté. Le concept 360 engendre alors une collaboration entre les professionnels éducatifs et les parents d'élèves. Tout ce qui peut se mettre en place dans un établissement pour répondre aux besoins des élèves est étudié.

M<sup>me</sup> Zombath ajoute que le cadre de ce concept donne de grandes lignes directrices et que c'est à chaque établissement de travailler sur le déploiement de ce dernier. Que veut dire ce concept pour l'établissement de Beaulieu en particulier ? L'on va donc analyser ce qui se fait déjà, voir ce qui fonctionne, ce que l'on garde car on ne part pas de zéro. Récemment, il y a eu la création d'une équipe de travail (ainsi que des groupes de travail), dans l'établissement de Beaulieu, afin que les personnes concernées se rencontrent lors de séances participatives. Nous avons 3 ans pour préparer le concept 360 et le démarrer d'ici donc 3 ans.

Des dispositifs sont déjà en route, comme des mesures ordinaires. Des bases de fonctionnement sont déjà posées. Il s'agit de les affiner et de poser sur papier un document fondateur. Mais avant, le concept cantonal doit être validé.

M<sup>me</sup> Carole Vernez ajoute en fin de séance que certains parents s'inquiètent du manque de barrière sur les côtés des escaliers menant au bâtiment scolaire de Beaulieu.

La séance est levée à : 21h30

Maurer Béatrice  
Quart professionnels  
(remplace le secrétaire habituel)

Lausanne, le 20 novembre 2019

Lausanne, avril 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--